

pensée, en jouirions-nous sans le commerce? Sans l'essor qu'il a donné au monde, sans les besoins qu'il a créés et les recherches auxquelles il a donné lieu pour les satisfaire, peut être que nous serions encore privés de ces heureuses découvertes et de mille autres aussi très-importantes.

Mais il est dans le commerce quelque chose de plus grand encore : c'est son influence civilisatrice. Après la religion chrétienne, il est le plus puissant moyen dont Dieu se serve pour tirer les peuples de la barbarie. En instaurant en relations les peuples civilisés avec les nations barbares, le commerce finit naître dans ces dernières le goût d'imiter ce qu'ils voient dans les autres. Naturellement portés à embrasser avec ardeur ce qui est grand et beau, les peuples moins policés prennent bientôt les mœurs de ceux qui le sont d'avantage. L'on fait souvent de beaux rêves sur cette fraternité universelle par laquelle toutes les nations n'en feraient qu'une, tous les hommes qu'une seule famille; hé bien! le commerce pourrait seul être le moyen qui présenterait le plus de chances de succès.

Voilà l'importance du commerce établie par le bien-être qu'il a toujours apporté aux peuples qui l'on mis en honneur, et par le rôle éminemment civilisateur qu'il a toujours rempli auprès des nations barbares. Maintenant quels sont ses devoirs?

Dépositaire et régisseur de la richesse commune, le corps commercial est véritablement constitué l'économiste de la société. Tout en servant ses propres intérêts, le marchand doit étendre ses vues au bien-être général. Celui qui ne sait pas porter ses pensées au delà de son comptoir, n'est pas digne du nom de marchand; c'est un simple bantiquier infiniment inférieur à l'artisan, celui-ci paye à la société un tribut, en lui offrant le produit de son travail et de son industrie, celui-là, au contraire, se rend inutile pour ne pas dire nuisible; car outre qu'il prive le public de plusieurs bras qui pourraient grandement être utiles ailleurs, il partage les profits avec les véritables marchands qui souvent se trouvent par là dans l'impossibilité de satisfaire aux grandes obligations qu'ils ont à remplir vis-à-vis l'Etat. Le commerce est plein de ces gens qui ne s'y engagent que parce qu'ils n'ont pas assez de courage ou trop d'orgueil pour se livrer au travail des mains.

Quoiqu'il en soit cependant, le corps commercial ne doit pas rester spectateur impassible en présence du pays. C'est aux marchands de se mettre à la tête du mouvement industriel. C'est à eux de s'occuper sans cesse de l'exploitation des ressources du Canada. Ils ne doivent pas souffrir que des étrangers viennent nous arracher les richesses dont la nature nous a dotés. Ils seraient les premières à subir une honte qu'il n'appartenait qu'à eux d'éloigner.

L'auteur jette ici un coup-d'œil sur un événement commercial qui se rattache trop bien à son sujet pour n'en pas dire quelque chose.

Lorsque l'Amérique fut découverte, toutes les puissances Européennes voulurent partager cette nouvelle terre; chacune reclama pour elle la meilleure et la plus ample portion. L'Espagne en qualité de premier occupant, eut la plus belle part; la France vint ensuite; l'Angleterre est la moins bien partagée; hé bien qu'est-il arrivé? Alaquelle de ces trois puissances; la découverte du nouveau monde n'a-t-elle été le plus utile? indubitablement à l'Angleterre parce qu'elle possède à un bien plus grand degré que ses voisines l'esprit de commerce. Bientôt la defection de ses colonies lui arrache ses plus belles possessions en Amérique, mais ceci ne fait qu'augmenter son commerce.

Mais quels sont les obstacles à l'agrandissement du commerce et de l'industrie dans notre pays. La tenure seigneuriale telle qu'elle est maintenant, en est un aux yeux de l'auteur; car quel est celui qui sera bien tenté de risquer sa fortune dans des entreprises, lorsqu'en outre il est obligé de payer de grosses sommes aux seigneurs. Cependant qu'il soit bien entendu, continue l'auteur, que je n'entends pas parler de nos vénérables communautés religieuses dont pas une n'a presuré ses censitaires et dont les membres sont trop occupés à l'œuvre bienfaisante de chacune pour pouvoir penser à l'avancement industriel de leur censitaires. Cependant nous nous plaignons à signaler le Séminaire de Québec qui en ce moment s'occupe de l'établissement d'une ferme-modèle dans la Côte-Beaupré dont il est seigneur.

Les autres obstacles qui nous tiennent en arrière de nos compatriotes Hauts-Canadiens viennent, chez les uns, du défaut d'esprit public; et chez le plus grand nombre, d'un manque d'éducation commerciale.

Jusqu'à présent, cette éducation a été presque nulle, se réduisant à celle que l'on peut acquérir derrière le comptoir; et certes il a fallu de grandes dispositions naturelles à ceux d'entre nous, qui sans autre éducation sont cependant parvenus à quelque distinction dans le commerce. Selon l'auteur, il serait à souhaiter que les collèges renvoyassent aux classes supérieures l'étude des langues savantes pour faire place, dans les premières années, à l'éducation commerciale et industrielle. Pour lui, voilà ce qu'il proposerait : les quatre premières années de collège devraient être consacrées à l'étude des langues anglaise et française, de l'arithmétique, de l'histoire; de la moderne, surtout et sous son côté commerciale, de la géographie, de l'économie politique en y mêlant la tenue des livres.

Au moyen de ce système, les jeunes gens pourraient, en peu de temps, se rendre capables d'acquiescer les connaissances suffisantes au commerce et par suite se rendre infiniment plus utiles au pays qu'ils ne le sont d'ordinaire faute d'instruction suffisante et proportionnée à leur état.

Les honorables Hincks, Taché et Young sont partis jeudi dernier pour Frédéric-

ton. Ces Messieurs doivent s'entendre avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur la question du chemin de fer de Québec à Halifax.

Par un rapport du Comité du feu fait au conseil de ville vendredi dernier, on voit que le nombre des incendies qui ont eu lieu à Québec pendant l'année 1851, ne s'élève qu'à 19. La perte est évaluée à £ 4,000. Il n'est pas fait mention dans ce rapport de l'incendie des casernes de l'artillerie; on estime à £ 37,000 la perte éprouvée dans ce dernier feu.

ÉTAT DES MARIAGES, DÉCÈS ET MARIAGES pour la population catholique de Québec pendant l'année 1851.

	Notre-Dame.	St. Roch.	Total
Naisances.	1050	956	2006.
Décès.	748	704	1452.
Mariages.	220	150	380.
Aug. de pop.	305	252	554.

Voici maintenant l'état des Baptêmes, décès et mariages pour la population catholique de Montréal :

Baptêmes, 2099.

Décès, 1631.

Mariages, 453.

Tableau comparatif des importations au port de Québec pour 1850 et 1851.

Total des importations pour l'année	1850, £	1851, £
	686,441 10 9	883,903 18 6
Augmentation en 1851	147,462 7 9	

On estime que les tubes nécessaires à la circulation de l'eau dans toutes les rues de Québec auront à peu près une longueur de 213,698 pieds. Le tout rendu à Québec coûterait £ 40,000.

Des lettres reçues de Glasgow annoncent que l'ouvrage avance rapidement et que 3 ou 4 cargaisons arriveront à Québec par les premiers bâtiments. On espère que la compagnie sera en état de donner de l'eau dans certaines rues de la cité l'automne prochain.

Nouvelles Etrangères.

FRANCE. Le résultat de l'élection est comme suit : Total des votes, 8,116,773. Pour Louis-Napoléon, 7,439,216; contre 640,738; majorité en faveur de Louis-Napoléon, 6,778,479.

Il a été inauguré, jeudi, premier janvier; nous oserions affirmer que c'étaient les plus belles étrennes qu'on pût lui donner. La cérémonie s'est passée tranquillement. M. Baroche en lui présentant le résultat de l'élection lui adressa un discours auquel le président répondit assez longuement.

On dit que S. M. I. de Russie a donné à Louis-Napoléon la décoration de l'ordre de Saint André, qui ne s'accorde qu'aux têtes couronnées.

Les Tuilleries seront désormais la résidence officielle du Président.

—On recueille depuis plusieurs années les éléments d'une statistique du paupérisme, des établissements charitables et de la bienfaisance publique, en France. Il existe dans ce pays 1,133 administrations hospitalières établies dans 1,130 communes. De 1800 à 1844, la quantité des dons et legs faits officiellement aux pauvres n'a pas été moindre de 122 millions, non compris les dons manuels et autres autorisés par les préfets. La valeur vénale des propriétés productives des hôpitaux et des hospices est évaluée à 500 millions.